

toutes les décisions, alors que les hommes et femmes politiques, de même que les gens d'affaires canadiens devront constamment jeter un coup d'oeil par-dessus leur épaule pour vérifier si leurs actions seront acceptables selon les "règles du jeu" des Américains. Il ne restera plus d'outil pour le développement industriel alors que le "libre-échange" fera de l'économie canadienne un parapluie.⁴

De plus, comme l'a souligné avec justesse Robert Bourassa, durant la phase de transition du libre échange, les décisions d'ordre économique vont échapper aux corps législatifs et seront régies par des institutions non-électives et non représentatives. Voilà exactement la proposition mise de l'avant par la Commission royale MacDonald qui a suggéré qu'une commission bilatérale canado-américaine devrait être mise sur pied afin de contrôler la mise en application d'un code de conduite détaillé touchant les barrières non-tarifaires.

Pour une politique commerciale sensée

Pour la nième fois dans l'histoire canadienne, on constate une fois de plus que les leaders dans les domaines politiques et économiques canadiens paniquent en face d'une phase passagère des relations internationales. À cause de leur ignorance des réalités de l'économie canadienne, ils s'entêtent à poursuivre le mirage américain qui ne colle d'aucune manière aux besoins et aux réalités canadiennes. Ils oublient non seulement que la principale cause du problème commercial américain est le niveau trop élevé du dollar américain, mais aussi le fameux mot de P.E. Trudeau qui rappelait "qu'une souris ne pas partager le lit d'un éléphant".

À court terme, le Canada doit faire des pressions aux États-Unis pour obtenir des politiques qui amèneront une baisse du dollar américain, à un rythme plus rapide que ne le font actuellement les pressions du marché international. Au niveau international, le Canada doit joindre ses efforts avec ceux des États-Unis pour faire pression sur le Japon, les pays non industrialisés et le Marché Commun européen pour exiger d'eux des pratiques commerciales plus équitables et un plus grand accès à leur marché respectif. Le gouvernement doit aussi être prêt à s'interposer activement pour protéger les industries canadiennes contre les pratiques protectionnistes américaines injustifiées, au moyen de représentations politiques efficaces et les procédures prévues par le GATT, et même par des subventions temporaires aux industries canadiennes, le cas échéant.

On a aussi suggéré que nous mettions sur pied notre propre organisme d'examen ainsi qu'un tribunal administratif, afin de décider si les compagnies canadiennes s'adonnent à des pratiques de concurrence déloyale.⁵ Cette dernière instance serait aussi mandatée pour déterminer les montants des compensations à être versées aux industries qui ne violeraient pas les règles de bases fondamentales. De plus, afin d'apaiser les provinces maritimes et celles de l'Ouest, on pourrait également prévoir l'insertion de nouveaux éléments d'analyse dans la formule des paiements de péréquation